



联合国
粮食及
农业组织

FOOD AND
AGRICULTURE
ORGANIZATION
OF THE
UNITED NATIONS

ORGANISATION
DES NATIONS
UNIES POUR
L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANIZACION
DE LAS NACIONES
UNIDAS PARA
LA AGRICULTURA
Y LA ALIMENTACION

منظمة
الغذية
والزراعة
للأمم
المتحدة

Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italy

Cables: FOODAGRI/ROME

Telex: 610181 FAO I

Telephone: 57971

Ref.: RAB/83/017

FAOR LEBANON			
Date: 27.4.84 No. 110			
File No. RAB/83/017			
Action/Inf.			9/3

16 APR 1984

Dear Mr. Baille,

RAB/83/017 - RER/83/002 - REM/10C/046 - Regional Project
on Olive Production Improvement - Phase II

Please find attached a letter to Mr. Schutzenberger,
the UNDP Resident Representative concerning the above project.

Would you please forward it to him for transmission to
the Government.

Yours sincerely,

C. Berlinger
Director

Field Programme Development Division

Mr. A. Baille
FAO Representative
P.O. Box 3216
Beirut
LEBANON

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

Republic of Lebanon
Office of the Minister of State for Administrative Reform
Center for Public Sector Projects and Studies
(C.P.S.P.S.)

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

PROJET REGIONAL - PAYS OLEICOLES DE LA ZONE MEDITERRANEENNE

DOCUMENT DE PROJET

Pays bénéficiaires : Algérie, Chypre, Egypte, Grèce, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Portugal, Syrie, Tunisie, Turquie, Yougoslavie.

Pays participants : Espagne, France, Italie

Titre du Projet : Amélioration de la Production Oléicole

Durée : 36 mois

Numéro : RAB/83/017/A/01/12
RER/83/002/A/01/12
REM/IOC/046

Fonction principale : Projet de renforcement d'institutions

Sous-secteur : Production végétale

Agence gouvernementale

chargée de l'exécution : Ministère de l'Agriculture des pays membres

Agence chargée de l'exécution :

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

Date de commencement des opérations : Janvier 1984:

Contributions des gouvernements en nature : \$ EU 3 625 000

Contributions des gouvernements en cost-sharing : \$ EU 900 000

Contribution de la Communauté Economique Européenne (CEE) - cost sharing : \$ EU 200 000

Contribution du Conseil Oléicole International : \$ EU 300 000

Contribution du PNUD : \$ EU 975 000

Contributions totales : \$ EU 2 375 000

APPROUVE :

Pour le Gouvernement hôte : Espagne

date _____

Pour l'Agence d'Exécution

date **16 APR 1984**

Pour le Programme des Nations Unies pour le Développement

date _____

Pour le Conseil Oléicole International

date _____

Pour la Communauté Economique Européenne

date _____

Pour l'Algérie

date _____

Pour Chypre

date _____

Pour l'Egypte

date _____

Pour la France

date _____

Pour la Grèce

date _____

Pour l'Irak

date _____

Pour l'Italie

date _____

Pour la Jordanie

date _____

Pour le Liban

date _____

Pour la Libye

date _____

Pour le Maroc

date _____

Pour le Portugal

date _____

Pour la Syrie

date _____

Pour la Tunisie

date

Pour la Turquie

date

Pour la Yougoslavie

date

PARTIE I - LE CONTEXTE JURIDIQUE

Le présent document de projet constituera l'instrument mentionné dans l'article 1, paragraphe 1, de l'Accord d'assistance entre le Programme des Nations Unies pour le Développement et les gouvernements des pays participants qui ont signé cet Accord. D'autre part, pour les pays participants qui n'ont pas signé le présent Accord, ce document de projet sera l'instrument (désigné ci-dessus comme "Plan d'Opérations") envisagé à l'Article 1, paragraphe 2, de l'Accord relatif à l'assistance dans le cadre du Fonds spécial du Programme des Nations Unies pour le développement, passé entre le PNUD et le gouvernement des autres pays participants ayant signé le second accord.

PARTIE II - LE PROJET

A. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

- Accroissement des revenus nationaux provenant de l'augmentation de la productivité des arbres et de la valorisation des sous-produits et ceci en appliquant les techniques modernes de la culture de l'olivier et de marketing obtenues à partir de l'utilisation des méthodes scientifiques et technologiques employées en oléiculture.

- promotion de la consommation de l'huile d'olive aussi bien dans les pays producteurs que dans les pays importateurs, par les moyens les plus appropriés en vue de réduire le déséquilibre existant entre l'offre et la demande. Amélioration de la qualité de l'huile d'olive en vue d'en accroître la consommation et de maintenir un plus grand équilibre entre l'offre et la demande.

B. OBJECTIFS IMMEDIATS

1. Créer des capacités techniques et scientifiques dans le secteur oléicole.
2. Assurer la formation du personnel national de tous les niveaux en s'appuyant sur les structures existantes, et mettre en place des programmes d'amélioration technique de recherche et de vulgarisation.
3. Mettre au point des programmes nationaux de recherches en oléiculture et en oléotechnie communs susceptibles d'être appliqués au niveau des différents pays d'une manière coordonnée et harmonisée.
4. Améliorer la productivité du secteur oléicole par le transfert technologique.
5. Développer et renforcer des liens de collaboration entre institutions spécialisées et assurer la diffusion des informations scientifiques et techniques notamment en ce qui concerne la recherche et le développement.
6. Augmenter la consommation de l'huile d'olive.

C. CONSIDERATIONS SPECIALES

La production oléicole se trouve dans beaucoup de pays à un niveau très faible par rapport à ce qu'elle devrait être actuellement. Il importe de consolider les acquis techniques obtenus, de les diffuser à tous les pays et d'établir des liens de coopération entre tous les instituts et stations de recherche et développement en oléiculture, le but étant l'accroissement des revenus des producteurs et l'utilisation plus équilibrée de la main d'oeuvre agricole.

Une mention toute spéciale doit être indiquée en ce qui concerne l'application de certaines techniques récemment mises au point relatives à la fertilisation, l'emploi de produits antiparasitaires, la taille de fructification de l'olivier, etc... et qui auront un effet sur le produit (qualitativement et quantitativement).

D. DONNEES GENERALES ET JUSTIFICATION DU PROJET

1. Données Générales

Sur les 800 millions d'oliviers qui existent dans le monde, 780 millions sont situés au niveau des pays du Bassin Méditerranéen et du Proche-Orient. Ils produisent en moyenne 8 millions de tonnes d'olives dont 7,3 millions sont destinés à l'huilerie.

La production mondiale est actuellement en année moyenne de 1,450 million de tonnes d'huile d'olive et de 0,6 million de tonnes d'olives de table. A ces deux produits, il y a lieu d'ajouter les sous-produits qui sont partiellement valorisés ; il s'agit des grignons d'olives, des pulpes séchées, des margines, du bois et des feuilles d'oliviers.

Toutes les études ainsi que des réalisations sont là pour le démontrer, de réelles possibilités d'accroissement de la productivité oléicole existent, qui, si elles étaient appliquées, conduiraient à une forte augmentation de la rentabilité du secteur oléicole et, par voie de conséquence, contribueraient au développement économique et social des pays de la région où l'oléiculture occupe une place importante.

Dans la plupart des pays, l'oléiculture n'a pas encore bénéficié du progrès scientifique et technique, le potentiel de production existant n'étant, de ce fait, que partiellement amélioré. C'est la raison pour laquelle a été créé le Projet Régional d'Amélioration de la Production Oléicole, dont les opérations ont démarré le 1er janvier 1980 pour une période de trois ans.

Durant cette première phase du Projet (janvier 1980 - décembre 1983), les activités suivantes ont été conduites :

- participation de plus de 700 spécialistes des pays membres à des manifestations scientifiques et techniques (séminaires, groupes d'experts, réunions des réseaux de recherche oléicole, sessions de formation, etc.) ;
- création de neuf institutions ou projets nationaux de recherche et d'expérimentation ;
- organisation et mise en place d'un réseau de formation intéressant l'oléiculture et l'oléotechnie ;

- mise en place d'un enseignement supérieur oléicole (niveau doctorat d'Etat) ;
- tenue de cinq séminaires internationaux ;
- octroi de 580 bourses ;
- établissement des liens de coopération entre institutions de recherche des pays membres ;
- diffusion de l'information. Le Projet Régional publiera des documents de travail, les rapports des séminaires et cours internationaux, le bulletin bi-mensuel de liaison ainsi que des brochures et notes techniques ;
- réalisation d'études et travaux spécifiques intéressant l'établissement des coûts de production des olives et des huiles, la valorisation des sous-produits de l'olivier et l'inventaire oléicole.

2. Justification

Dans les pays membres du Projet, les conditions économiques et sociales actuelles, jointes à la forte concurrence des huiles de graine, ont fait prendre conscience de la nécessité de transformer radicalement l'oléiculture. De la conception traditionnelle d'une culture extensive, il faut maintenant passer à celle d'une culture fruitière spécialisée, intensive, mécanisée et à haute rentabilité. C'est là une tâche considérable, compliquée encore par la pauvreté relative des connaissances que l'on a de l'olivier, si on les compare à celles qui existent pour d'autres espèces fruitières.

En effet, l'oléiculture se trouve localisée dans les pays en voie de développement de la zone méditerranéenne. De ce fait, une intervention particulière en faveur de ce secteur est indispensable par le biais de la formation des cadres, de l'organisation des séminaires et du transfert technologique. Indépendamment des progrès scientifiques en oléiculture qui sont très lents, le marché des produits oléicoles se caractérise par son irrégularité. Il se traduit par des écarts considérables dans les revenus des producteurs ; de plus, il est fortement concurrencé par les autres huiles végétales. C'est la raison pour laquelle une série de mesures visant à l'amélioration de la production oléicole et à l'expansion du marché de la consommation d'huile doivent être entreprises de manière à permettre à l'huile d'olive d'être plus compétitive par rapport aux autres huiles alimentaires.

Grâce aux dispositifs mis en place, il est maintenant possible d'agir en s'appuyant sur la coopération qui s'est instaurée entre les pays membres du Projet. C'est dire les perspectives qui s'offrent pour la mise en oeuvre de vastes programmes qui devraient aboutir à une augmentation de la productivité des plantations d'oliviers et des industries oléicoles, et par voie de conséquence à un abaissement des coûts de production ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des produits.

De ce qui précède, il ressort que le Projet Régional répond à un besoin longtemps ressenti par les pays oléicoles de la Méditerranée et du Proche-Orient. Ces pays ont attesté leur pleine satisfaction quant aux résultats obtenus et ont exprimé leurs souhaits de voir les opérations du Projet Régional se poursuivre en s'intensifiant.

E. RESULTATS

1. Quarante-huit ingénieurs de haut niveau seront spécialisés dans les diverses disciplines oléicoles (production, industrie et économie).
2. Quatre-cent-vingt ingénieurs et techniciens seront formés par l'organisation des cours internationaux.
3. Conception et organisation de systèmes nationaux de formation permanente (cadres moyens et agriculteurs).
4. Six structures nationales de recherche/développement en oléiculture et en oléotechnie seront créées.
5. Mise en place de programmes de recherche et d'expérimentation communs à plusieurs pays et complémentaires les uns des autres. Il s'en suivra une économie des moyens, une couverture plus grande des thèmes à traiter, une meilleure répartition des tâches à accomplir et un renforcement de la recherche appliquée.
6. Transfert technologique sur des bases organisées par la mise à la disposition des pays de 118 consultants, l'organisation de trois séminaires internationaux, la création de groupes d'experts, la participation aux activités de sous-réseaux de recherche oléicole, etc...
7. Mise au point d'un système de diffusion d'informations scientifiques et techniques sur le secteur oléicole.
8. Etablissement de liens de collaboration entre institutions pour résoudre les problèmes d'intérêt commun.
9. Introduction de nouvelles méthodes et techniques culturales.
10. Des activités seront conduites dans quatre domaines d'intérêt commun à tous les pays, et qui sont appelées à avoir un fort impact sur l'accroissement de la productivité oléicole. Il s'agit de l'établissement des coûts de production, de l'inventaire oléicole, de la valorisation des sous-produits de l'olivier et de l'amélioration de la qualité des huiles d'olive.

F. ACTIVITES

Les activités à entreprendre seront organisées autour des axes suivants :

1. Formation professionnelle de tous les niveaux (spécialistes - techniciens - producteurs).
 - a) Enseignement Supérieur Oléicole de 3ème cycle permettant aux pays membres de disposer de cadres supérieurs indispensables pour la conception et le suivi des programmes de recherche et de développement,
 - b) organisation de cours internationaux ayant pour objectif de doter les pays de cadres spécialisés capables de conseiller les producteurs dans l'application des méthodes et techniques de production les plus appropriées,

- c) octroi de bourses individuelles au profit des cadres moyens et producteurs pour l'étude des thèmes relatifs à l'oléiculture et l'oléotechnie.

2. Assistance directe aux pays.

Afin de permettre l'intensification des programmes de recherche, l'amélioration des méthodes et techniques de conduite des plantations et la modernisation des industries oléicoles, des consultants seront mis à la disposition des pays.

3. Renforcement de la recherche appliquée et établissement de liens de coopération entre institutions.

- a) organisation des séminaires relatifs au secteur oléicole,
- b) réunions de groupes d'experts.

4. Diffusion d'informations scientifiques et techniques.

- a) publication d'un bulletin bimensuel de liaison,
- b) préparation, édition, diffusion de brochures techniques, de rapports de séminaires, résultats des travaux de recherche, etc...

5. Réalisation d'opérations spécifiques.

- a) étude des coûts de production des olives et des huiles,
- b) établissement de l'inventaire oléicole,
- c) étude sur la valorisation des sous-produits,
- d) étude de l'amélioration de la qualité des huiles.

Le programme détaillé de chaque activité est présenté dans le plan d'exécution (Chapitre H page 10 et annexes 2, 3, 4 et 5, pages 21 à 25).

G. APPORTS

1. Apports des Gouvernements

1.1. Gouvernement du Siège

Le Gouvernement du pays dans lequel est établi le siège du Projet fournira tous les apports suivants :

- les bureaux nécessaires au fonctionnement du Projet ;
- l'entretien des bureaux et du matériel de bureau ;
- les frais de fonctionnement (électricité, chauffage, correspondances et téléphone locaux, fourniture de bureau).

1.2. Contributions en nature

Les gouvernements participant aux activités du Projet doivent désigner au moins un chercheur responsable, dans chaque institution coopérant, pour chaque thème de recherche auquel l'institution participe.

Le personnel de terrain (techniciens et ouvriers) nécessaire à la mise en place et à l'entretien des parcelles expérimentales.

Les gouvernements continueront à verser les salaires locaux, les prestations sociales et les émoluments de ceux de leurs ressortissants, qui seront détachés pour recevoir une formation ou pour participer à des réunions, séminaires, etc..

Ils assureront le transport du personnel international en mission officielle à l'intérieur du pays.

Ils accorderont les facilités nécessaires aux réunions des séminaires qui seront organisés sur les divers thèmes de travail et aux réunions de sessions conjointes du Comité Technique du Projet.

1.3. Contributions en espèces (cost-sharing)

Compte-tenu de l'importance qu'ils attachent aux activités du Projet Régional et comme suite aux recommandations formulées par le PNUD, la FAO et le COI, les gouvernements membres contribueront financièrement à l'exécution du Projet pour un montant annuel de \$ EU 300 000, soit \$ EU 900 000 au total.

1.3.1. Contribution des organisations internationales (COI et CEE)

La Communauté Economique Européenne contribuera financièrement aux activités du Projet Régional pour un montant de \$ EU 200 000.

Le Conseil Oléicole International participe directement au programme d'activités du Projet Régional pour un montant de \$ EU 100 000 par an, soit \$ EU 300 000 au total.

2. Apports du PNUD

La contribution totale du PNUD à l'exécution du Projet Régional est de \$ EU 975 000, répartie comme suit :

Bureau des Etats Arabes :	\$ EU 600 000
Bureau des Etats Européens :	\$ EU 375 000

a) Personnel international

Le Projet sera doté d'un Directeur et d'un assistant ainsi que d'un appui administratif. Il disposera en outre de consultants. Les termes de référence du Directeur du Projet et de l'assistant sont présentés en annexe 1.

b) Consultants

Les consultants seront généralement choisis dans les instituts participant au Projet de façon à établir des liens de travail entre instituts oléicoles.

Des missions pourront être confiées à des spécialistes du monde oléicole, (voir annexe 5, page 25).

. Participation du PNUD :	13 hommes/mois	coût \$ EU 103 000
. Autres participations :	16,5 hommes/mois	coût \$ EU 128 500

c) Sous-traitance

Des contrats pourront être passés avec les instituts spécialisés pour la réalisation d'études ou travaux spécifiques selon les besoins du Projet et dans la limite des fonds disponibles.

Un contrat sera signé entre la FAO et le COI précisant les actions de publicité et de promotion à entreprendre sur le marché américain en vue d'augmenter la consommation de l'huile d'olive produite et exportée à partir du Bassin méditerranéen. Le contrat détaillé sera présenté à la réunion du Comité de Coordination du Projet en 1985.

. Participation du PNUD :	\$ EU 75 000
. autres participations :	\$ EU 34 000

d) Formation

Des bourses individuelles seront accordées soit au titre de la formation individuelle, soit au titre de la formation de groupe (cadres moyens et agriculteurs), soit pour la participation à des réunions techniques. (Voir annexe).

. Contribution du PNUD :	Bourses individuelles	\$ EU 204 000
	Formation collective	\$ EU 320 000
. Autres contributions :	Bourses individuelles	\$ EU 444 000
	Formation collective	\$ EU 390 000

e) Equipement et matériel

Achat de petit matériel qui pourrait faciliter la participation plus active de certains instituts aux activités du Projet.

. Participation du PNUD :	\$ EU 5 000
. Autres participations :	\$ EU 10 000

f) Diffusion de l'information et rapports

Outre les rapports périodiques, le Projet Régional publiera des documents de travail, les rapports des séminaires et cours internationaux, le bulletin bimensuel de liaison ainsi que les brochures et notes techniques.

. Participation du PNUD :	\$ EU 45 535
. Autres participations :	\$ EU 98 665

H. PREPARATION DU PLAN DE TRAVAIL

Dès le début des opérations de la seconde phase, un plan de travail détaillé sera établi par le Directeur du Projet en consultation avec les correspondants nationaux des pays membres et les organisations internationales contribuant ainsi à l'exécution du Projet, il sera périodiquement mis à jour. Le plan de travail sera attaché au document de Projet en annexe et sera considéré comme faisant partie du présent document.

II. PLAN SYNOPTIQUE DE TRAVAIL

ACTIVITES	1984				1985				1986			
	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.
FORMATION PROFESSIONNELLE												
• <u>Enseignement Supérieur Oléicole</u>												
• <u>Cours Internationaux</u>												
- élaboration olives de table												
- mécanisation récolte												
- oléiculture cadres moyens												
- fertilisation/intensification.												
- protection sanitaire												
- oléiculture cadres moyens												
- industries oléicoles												
- multiplication												
- oléiculture cadres moyens												
- amélioration qualité des huiles												
• <u>Séminaires et Groupes de Travail</u>												
- restructuration de l'oléiculture												
- coûts de production												
- industries et valorisation sous-produits												
- comité du Projet												
- réunions groupes experts												

ACTIVITES	1984				1985				1986			
	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.
• Bourses individuelles - amélioration variétale - biologie/physiologie - bioclimatologie/agrométéorologie - création plantations intensives - conduite plantations - régénération vieux oliviers - nutrition/ fertilisation - méthodes irrigation oliviers - protection sanitaire - multiplication												
Elaboration olives de table												
Technologie/Extractions												
Chimie des huiles												
Economie oléicole												
Visite stations de recherche												
Vulgarisation oléicole												
Valorisation sous-produits												
Formation agriculteurs												

I. CADRE INSTITUTIONNEL

Le Projet Régional, du fait de sa conception, ne pourra jouer qu'un rôle catalyseur pour aider à l'amélioration de la production oléicole. Ainsi, il apportera son assistance à chaque pays pour formuler des programmes d'amélioration de développement du secteur oléicole.

Il pourra ainsi développer des projets satellites dont il assurera la coordination avec ses activités propres.

Le Projet Régional établira des relations de travail avec les réseaux scientifiques de recherche en oléiculture mis en place par la FAO depuis 1974, avec le Conseil Oléicole International, ainsi qu'avec des projets nationaux de développement en oléiculture et oléotechnie qui sont en cours d'exécution dans la zone méditerranéenne.

Il s'agit des projets suivants :

ALG/80/008 : Amélioration de la production oléicole
TCP/EGY/0105 : Développement de l'oléiculture
LEB/79/009 : Amélioration et Développement de l'oléiculture
TF/SPA/3 : Continuation activités des zones à vocation oléicole
TCP/TUN/2201 : Formation supérieure en oléiculture
TF/TUN/002 : Développement rural intégré des zones à vocation oléicole
YUG/76/002 : Expérimentation et démonstration en oléiculture

Le Projet Régional assurera également des liaisons de travail avec d'autres projets et départements spécialisés du Ministère de l'Agriculture de chaque pays en leur fournissant toutes les informations scientifiques et techniques dont ils ont besoin.

Les pays oléicoles qui ne bénéficient pas de l'assistance du PNUD, de même que les organisations internationales et intergouvernementales, peuvent également participer aux activités du Projet Régional et apportent alors une contribution en nature et/ou en espèces. Il s'agit notamment de l'Espagne, de la France, de l'Italie, du COI, de la CEE et de l'ACSAD.

L'Agence chargée de l'exécution du Projet est l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Le Conseil Oléicole International (COI) sera étroitement associé à l'exécution du Projet.

Les activités du Projet Régional seront supervisées et ses programmes de travail établis au cours des réunions du Comité spécial "ad hoc" composé de représentants des gouvernements et organisations membres du projet, ainsi que de représentants du PNUD, de la FAO et du COI.

Le siège du Projet sera à Madrid, près du Conseil Oléicole International, dans les locaux de l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Espagne (INIA).

Chaque pays désignera un correspondant qui assurera la liaison avec le Projet Régional.

J ASSISTANCE FUTURE DU PNUD

L'assistance future du PNUD sera déterminée en fonction d'une évaluation du projet, 18 mois après le démarrage de ses activités, soit durant le second semestre 1985.

PARTIE III - CALENDRIER DE LA SUPERVISION, DE L'EVALUATION ET DES RAPPORTS

A. EXAMEN TRIPARTITES DE SUPERVISION

Le Projet fera l'objet d'un examen périodique conformément aux procédures établies par le PNUD pour la supervision de l'exécution des programmes des projets.

B. EVALUATION

Le Projet fera l'objet d'une évaluation conformément aux politiques et procédures établies à cet effet par le PNUD. L'organisation, les termes de référence et la période de l'évaluation seront décidés par consultation entre les gouvernements, le PNUD et la FAO.

Cette évaluation aura lieu durant le second semestre 1985.

C. RAPPORTS

- Rapports sur l'état du Projet

Ces rapports seront préparés tous les six mois par le Directeur du Projet selon les modalités et procédures établies par le PNUD en la matière. Il s'appuiera pour ce faire sur les rapports techniques d'activités établis par les consultants du Projet.

- Rapport terminal

Ce rapport sera préparé par le Directeur du Projet et soumis à la division de la FAO responsable du Projet quatre mois avant la fin de celui-ci.

Ce document traitera brièvement des travaux réalisés et analysera les résultats obtenus. Des recommandations seront ensuite faites sur les mesures à prendre et les moyens à mettre en oeuvre pour poursuivre et éventuellement développer les travaux entrepris.

BUDGET DU PROJET JOVRANT LA CONTRIBUTION DU PNUD (en millions US)

Pays : Algérie, Egypte, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie

Titre : Amélioration de la Production Oléicole

RAB/83/017/A/01/12

RUBRIQUES BUDGETAIRES	TOTAL h/m	1984 h/m	1984 \$	1985 h/m	1985 \$	1986 h/m	1986 \$
10. Personnel du Projet							
11. Experts							
11.01. Directeur	12	4	34 320	4	37 040	4	40 740
11.03. Consultants	8	3	22 500	3	24 000	2	17 000
13. Appui Administratif			7 000		7 000		8 000
15. Voyages Officiels			2 000		2 500		3 000
16. Missions			4 000		8 000		8 000
19. Total pour l'élément	20	7	69 820	7	78 540	6	76 740
30. Formation							
31. Bourses individuelles			46 000		44 000		44 000
32. Formation collective			210 000		70 000		69 000
39. Total pour l'élément			117 000		114 000		113 000
40. Matériel			1 000		2 000		
50. Divers							
52. Rapports, publications, brochures			6 500		6 500		7 000
53. Autres dépenses			2 000		3 000		2 900
59. Total pour l'élément			8 500		9 500		9 900
TOTAL GENERAL			196 320		204 040		199 640

BUDGET DU PROJET COUVRANT LA CONTRIBUTION DU FNUE (en Dollars US)

Pays : Chypre, Grèce, Portugal, Turquie, Yougoslavie
 Titre : Amélioration de la Production Oléicole
 RER/83/002/A/01/12

RUBRIQUES BUDGETAIRES		TOTAL		1984		1985		1986	
	h/m	\$	h/m	\$	h/m	\$	h/m	\$	h/m
10. Personnel du Projet									
11. Experts									
11.01. Directeur	5	45 865	2	17 160	2	18 520	1	10 185	
11.03. Consultants	5	39 500	2	15 000	2	16 000	1	8 500	
13. Appui Administratif		11 000		3 500		3 500		4 000	
15. Voyages Officiels		4 000		1 500		1 500		1 000	
19. Total pour l'élément	10	100 365	4	37 160	4	39 520	2	23 685	
20. Sous-Traitance		75 000		-		75 000		-	
30. Formation									
31. Bourses individuelles		70 000		23 000		24 000		23 000	
32. Formation collective		110 000		36 000		37 000		37 000	
39:Total pour l'élément		180 000		59 000		61 000		60 000	
40.Matériel		2 000		1 000		1 000			
50. Divers									
52. Rapports, publications, brochures		9 500		3 000		3 000		3 500	
53. Autres dépenses		8 135		2 500		2 500		3 135	
59. Total pour l'élément		17 635		5 500		5 500		6 635	
TOTAL GENERAL		375 000		102.660		182 020		90 320	

RUBRIQUES BUDGETAIRES		TOTAL		1984		1985		1986	
		h/m	\$	h/m	\$	h/m	\$	h/m	\$
10. Personnel du Projet									
11. Experts									
11.01 Directeur		36	336 300	12	102 960	12	111 120	12	122 220
11.02. Assistant du Directeur (local)		36	42 000			12	20 000	12	22 000
11.03. Consultants		29	231 500	10	75 000	10	80 000	9	76 500
13. Appui Administratif			86 000		26 000		28 500		31 500
15. Voyages Officiels			33 000		10 000		11 000		12 000
16. Missions Officielles			20 000		4 000		8 000		8 000
19. Total pour l'élément		101	748 800	34	217 960	34	258 620	33	272 220
20. Sous-Traitance			109 000		10 000		62 000		37 000
30. Formation									
31. Bourses individuelles			648 000		223 000		216 000		209 000
32. Formation collective			710 000		238 000		236 000		236 000
39. Total pour l'élément			1 358 000		461 000		452 000		445 000
40. Matériel			15 000		5 000		5 000		5 000
50. Divers									
52. Rapports, publications, brochures			98 600		30 000		35 000		33 000
53. Autres dépenses			45 600		14 000		15 000		16 600
59. Total pour l'élément			144 200		44 000		50 000		50 200
TOTAL GENERAL			2 375 000		737 960		827 620		89 420

BUDGET COUVRANT LA CONTRIBUTION EN NATURE DES GOUVERNEMENTS

(en Dollars US)

RUBRIQUES BUDGETAIRES	TOTAL	1984	1985	1986
10. PERSONNEL				
11. Spécialistes	1 200 000	380 000	400 000	420 000
13. Autres personnels affectés au Projet	660 000	200 000	220 000	240 000
16. Autres frais de personnel	75 000	20 000	25 000	30 000
19. Total pour l'élément	1 935 000	600 000	645 000	690 000
30. FORMATION/VULGARISATION				
32. Stages, séminaires, journées d'études	690 000	220 000	240 000	230 000
33. Démonstrations, visites commentées	830 000	300 000	320 000	210 000
39. Total pour l'élément	1 520 000	520 000	560 000	440 000
40. EQUIPEMENT				
Matériel, bâtiments, laboratoires	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
50. DIVERS				
	180 000	55 000	60 000	65 000
TOTAL GENERAL	3 635 000	1 175 000	1 265 000	1 195 000

BUDGET DU PROJET COUVRANT LES CONTRIBUTIONS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES (en Dollars US)

(COI + CEE)

REM/IOC/046

RUBRIQUES BUDGETAIRES	TOTAL m/h	1984 m/h	1985 m/h	1986 m/h
10. PERSONNEL				
10.1. Directeur	10.5	79 306	3.5 23 961	3.5 28 990
10.2. Consultants	10.5	73 353	4 27 384	2.5 15 849
10.3. Appui Administratif		21 000	7 000	7 000
Sous-total (1)	21	173 659	7.5 58 345	6 51 839
20. Voyages officiels		6 000	2 000	2 000
30. Rapports - publications - etc..		24 500	7 500	9 000
40. Diverses autres dépenses		10 841	2 655	5 161
Sous-total (2)		41 341	12 525	16 161
60. Matériel		3 000	1 000	-
Sous-total (3)				
80. Formation				
81. Bourses individuelles		126 000	42 000	42 000
82. Formation collective		156 000	51 000	50 000
Sous-total (4)		282 000	93 000	92 000
Total Général		500 000	170 000	160 000

1. TERMES DE REFERENCE DU DIRECTEUR DU PROJET : 36 mois

Le Directeur du Projet, spécialiste oléicole de haut niveau ayant une vaste expérience dans les domaines du développement de l'oléiculture et des industries afférentes, sera responsable de l'organisation de la gestion d'ensemble du Projet, de l'établissement de son plan de travail détaillé, ainsi que de la supervision et de la coordination des activités se déroulant dans chacun des pays membres. Il aura pour tâches, notamment :

- d'établir et de maintenir des relations harmonieuses et constructives avec les autorités nationales s'occupant d'oléiculture, les instituts de recherche et leurs chercheurs, le Conseil Oléicole International, les agences internationales et bilatérales ;
- de déterminer les besoins des pays participants en ce qui concerne la formation au niveau supérieur et au niveau moyen, de proposer en conséquence l'allocation de bourses de perfectionnement et de bourses de spécialisation et de promouvoir l'organisation de cours de formation ;
- de proposer des programmes communs et spécifiques de recherche, d'organiser les groupes de recherche et l'appui scientifique entre les instituts coopérant, de centraliser les résultats obtenus et d'assurer leur diffusion ;
- d'organiser des séminaires sur les divers thèmes de recherche et de participer à la préparation des réunions conjointes du Comité FAO de la Production Oléicole et du Comité Technique du Projet ;
- d'entreprendre toute action complémentaire qui apparaîtra nécessaire dans le cadre des objectifs du Projet.

2. TERMES DE REFERENCE DE L'ASSISTANT DU DIRECTEUR

L'assistant du Directeur du Projet, spécialiste ayant une bonne connaissance du secteur oléicole et des problèmes de développement, apportera son assistance au Directeur du Projet pour la mise en oeuvre et l'exécution des programmes de travail. Il aura notamment pour tâches :

- de programmer toutes les activités de formation ;
- de collecter l'ensemble des informations ;
- de participer aux études particulières ;
- d'aider à la mobilisation de tous les moyens dont dispose le Projet Régional et de participer au suivi des interventions réalisées au niveau des pays.

FORMATION PROFESSIONNELLE - Cours Internationaux, Séminaires, Réunions de Groupes d'Experts
Participation du PNUD : 382 000 \$ EU (v)

THEMES	LIEU	STRUCTURE D'ACCUEIL	NOMBRE COURS	PERIODE	DUREE	NOMBRE PARTICIPANTS
<u>1984</u>						
- Enseignement Supérieur Oléicole	Tunisie	INAT	1	84 - 86	28 mois	2
- Cours internationaux	Espagne	Inst. Séville	1	mai	20 jours	15
- Elaboration olives de table	Espagne	CRIDA 10	1	déc.	10 jours	25
- Mécanisation récolte						
- Séminaire international						
- Restructuration de l'oliveraie	Algérie	INAF	1	oct.	5/6 jours	50-70
- Réunion Comité Projet	Portugal	MINAGRI	1	fév.	3 jours	15
- Réunion des réseaux oléicoles	Italie	Inst. Pise	1	avril	6 jours	10
- Réunion groupe d'experts	Espagne	INIA	1	sept.	3 jours	10
<u>1985</u>						
- Enseignement Supérieur Oléicole	Tunisie	INAT	1	85 - 87	28 mois	2
- Cours International	Espagne	CRIDA 10	1	fév.	10 jours	25
- Fertilisation/Intensification	Syrie	Inst. Idleb	1	mars	3 jours	15
- Réunion Comité Projet	Italie	Inst. Bari	1	sept.	3 jours	10
- Réunion Groupe d'experts						
<u>1986</u>						
- Enseignement Supérieur Oléicole	Tunisie	INAT	1	86 - 88	28 mois	1
- Cours International	Italie	Inst. Pérugia	1	mars	15 jours	25
- Multiplication de l'Olivier						
- Séminaire International	Tunisie	Inst. Olivier	1	nov.	5/6 jours	10
- Industries Oléicoles	Espagne	INIA	1	mars	3 jours	15
- Réunion Comité du Projet	France	INRA	1	sept.	4 jours	10
- Réunion Réseaux Oléicoles	Grèce	Inst. Crète	1	sept.	3 jours	10
- Réunion groupes d'experts						

• Y compris 52 000 \$ bourses de 3ème cycle d'Enseignement Supérieur Oléicole

Participation des Gouvernements et Organisations Internationales : 578 000 \$ EU

THEMES	LIEU	STRUCTURE D'ACCUEIL	NOMBRE COURS	PERIODE	DUREE	NOMBRE COURS
<u>1984</u>						
- Enseignement Supérieur Oléicole	Tunisie	INAT	1	84 - 86	28 mois	6
- Cours international oléiculture cadres moyens	Algérie	INAF	1	nov.	30 jours	25
- Cours amélioration qualité huiles	Espagne Italie	inst. Séville inst. Pescara	1	nov. déc.	21 jours	10
<u>1985</u>						
- Enseignement Supérieur Oléicole	Tunisie	INAT	1	85 - 87	28 mois	6
- Cours internationaux	Grèce	inst. Crète	1	juin	20 jours	30
- Protection sanitaire	Algérie	INAF	1	nov.	30 jours	25
- Oléiculture cadres moyens	Espagne	INIA	1	avril	5/6 jours	25
- Séminaire international sur coûts de production	France	INRA	1	oct.	5 jours	10
- Réunion réseau de recherche						
<u>1986</u>						
- Enseignement Supérieur Oléicole	Tunisie	INAT	1	86 - 88	28 mois	7
- Cours Internationaux	Tunisie	Inst. Olivier	1	déc.	15 jours	30
- Industries oléicoles	Algérie	INAF	1	nov.	30 jours	25
- Oléiculture cadres moyens	Tunisie	Inst. Olivier	1	nov.	5/6 jours	15
- Séminaire sur Valorisation sous-produits et industries						

FORMATION PROFESSIONNELLE - Bourses individuelles

Participation du PNUD : : 78 bourses, coût : 165 000 \$ EU

Participation des Gouvernements et Organisations Internationales : 116 bourses, coût : 225 000 \$ EU

THEMES	LIEU	STRUCTURE D'ACCUEIL	PAYS BENEFICIAIRES	NOMBRE		DUREE
				PNUD	COI	
Amélioration variétale olivier	Espagne Italie Grèce	Cordoue Florence La Canée	Maroc, Portugal, Syrie, Libye, Egypte, Jordanie, Irak, Chypre	6	6	20
Biologie Physiologie	France Espagne Italie	Montpellier Séville Florence	Tunisie, Algérie, Jordanie, Syrie Liban, Grèce, Portugal, Turquie	4	4	15
Bioclimatologie agro-météorologie	France	Avignon	Algérie, Maroc, Liban, Turquie, Tunisie	1	4	60
Création plantations intensives	Grèce Espagne Italie	La Canée Jaén Pérouse	Algérie, Chypre, Egypte, Grèce, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Maroc Portugal, Syrie, Tunisie, Yougoslavie	6	8	15
Conduite des plantations	Espagne Italie Tunisie	Cordoue Pise Sfax	Algérie, Chypre, Egypte, Jordanie, Libye, Portugal, Yougoslavie	5	5	15
Régénération vieux Oliviers	Espagne Grèce Tunisie	Séville Corfoue Sfax	Portugal, Liban, Libye, Syrie, Turquie	4	3	10
Nutrition Fertilisation	Espagne France Italie Grèce	Séville Montpellier Pise La Canée	Algérie, Chypre, Egypte, Libye, Irak, Maroc, Syrie, Portugal, Yougoslavie	3	6	10
Méthodes et Techniques d'irrigation	Espagne France Tunisie	Séville Bastia Ksar Ghriss	Algérie, Chypre, Egypte, Libye, Irak, Maroc, Syrie, Portugal, Yougoslavie	5	5	10
Protection sanitaire de l'olivier	Espagne Italie France Grèce	Jaén Pise Antibes La Canée	Algérie, Chypre, Egypte, Grèce, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Portugal, Syrie, Tunisie, Turquie Yougoslavie	6	9	15
Multiplication de l'olivier	Espagne Italie Tunisie	Cordoue Pérouse Tunis	Algérie, Egypte, Irak, Libye, Portugal, Syrie, Turquie, Yougoslavie	5	7	20

FORMATION PROFESSIONNELLE - Bourses individuelles (suite)

Participation du PNUD :

: 78 bourses, coût : 165 000 \$ EU

Participation des Gouvernements et Organisation Internationales : 116 bourses, coût : 225 000 \$ EU

THEMES	LIEU	STRUCTURE D'ACCUEIL	PAYS BENEFICIAIRES	NOMBRE		COI	DUREE
				PNUD			
Elaboration olives de table	Espagne Grèce	Séville Athènes	Algérie, Maroc, Tunisie, Syrie, Irak, Jordanie, Liban, Egypte	4		6	30
Technologie ex- traction huiles	Espagne Italie Tunisie	Jaén Bari Sfax	Algérie, Chypre, Egypte, Grèce, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Portugal, Syrie, Tunisie, Turquie Yougoslavie	6		9	15
Chimie des huiles	Espagne Italie Tunisie	Séville Milan Tunis	Algérie, Egypte, Libye, Syrie, Jordanie, Maroc, Yougoslavie, Liban, Turquie	6		9	15
Economie oléicole	CEE Espagne Italie France	Bruxelles Cordoue Florence Montpellier	Algérie, Grèce, Maroc, Portugal, Tunisie, Turquie, Yougoslavie	4		6	15
Visite Stations de recherche	Espagne Italie Algérie Tunisie Grèce	Cordoue Florence, Milan, Bari Boufarix Sfax La Canée	Algérie, Egypte, Irak, Liban, Libye, Portugal, Turquie, Yougosla- vie, Tunisie	5		7	20
Vulgarisation/ formation oléicole	Italie	Borgonozano	Algérie, Libye, Maroc, Egypte, Turquie	2		3	45
Valorisation sous- produits	Espagne Italie	Séville Milan	Algérie, Chypre, Egypte, Grèce, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Portugal, Syrie, Tunisie, Turquie Yougoslavie	6		9	10
Autres thèmes (formation agricul- teurs)	divers	-	divers	10		15	
			TOTAL	78		116	

CONSULTANTS

Participation du PNUD : : 13 h/mois coût 103 000 \$ EU

Participation Gouvernements et Organisations Internationales : 16,5 h/mois - coût 128 500 \$ EU

THEMES	PAYS BENEFICIAIRES	NOMBRE MISSIONS		DUREE SEMAINES
		PNUD	OI	
Amélioration variétale et sélection matériel végétal	Yugoslavie, Syrie, Egypte, Libye	2	2	1
Multiplication de l'olivier	Portugal, Irak, Egypte, Jordanie	4	2	1
Entomologie de l'Olivier	Maroc, Tunisie, Syrie, Egypte, Turquie Liban, Jordanie	7	7	1
Biologie/physiologie bioclimatologie	Algérie, Egypte, Liban, Maroc, Portugal, Turquie, Yougoslavie	4	3	1
Conduite des plantations et intensification de la culture	Turquie, Tunisie, Syrie, Maroc, Libye, Chypre, Egypte	8	6	1
Rajeunissement et régénération plantation	Portugal, Liban, Libye, Syrie	4	2	1,
Mécanisation récolte	Algérie, Egypte, Jordanie, Libye, Syrie, Tunisie, Turquie	5	5	1
Formation/vulgarisation oléicole	Algérie, Egypte, Irak, Syrie, Libye	2	3	1
Elaboration olives de table	Algérie, Irak, Jordanie, Liban, Tunisie, Portugal, Egypte, Yougoslavie	6	6	1
Techniques extraction des huiles	Syrie, Portugal, Egypte, Libye	4	4	1
Valorisation des Sous-Produits	Algérie, Liban, Tunisie, Libye, Syrie Turquie, Maroc	2	8	1
Coûts de Production	Algérie, Chypre, Egypte, Grèce, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Portugal, Syrie, Tunisie, Turquie, Yougoslavie	-	14	1
Elaboration projets nationaux et renforcement institutions	Jordanie, Turquie, Tunisie, Libye	4	4	1
	TOTAL	52	66	

CONTRIBUTION ANNUELLE DES PAYS PARTICIPANTS EN DOLLARS EU

	\$ EU
Algérie	30 000
Chypre	5 000
Egypte	10 000
Espagne	100 000
France	10 000
Grèce	15 000
Iraq	15 000
Italie	100 000
Jordanie	15 000
Liban	10 000
Libye	50 000
Maroc	10 000
Portugal	8 000
Syrie	10 000
Tunisie	10 000
Turquie	10 000
Yougoslavie	5 000

Republic of Lebanon

Office of the Minister of State for Administrative Reform

Center for Public Sector Projects and Studies

(C.P.S.P.S.)